

Motion d'orientation pour l'année 2010-2011
Votée en AG FNAME – La Rochelle 17 novembre 2010

Dans un contexte difficile où :

- l'actualité a impliqué un renforcement des relations avec les partenaires et de la communication, donc une augmentation des déplacements et des réunions,
- l'avancement des travaux internes de la Fédération, comme du projet de collaboration avec Retz pour la parution d'un 4^{ème} livre ne nous a pas permis de publications ni de rentrées budgétaires conséquentes,

il importe néanmoins que la FNAME puisse continuer à mener une vie fédérative riche et à développer des projets de formation et de construction professionnelle.

Les statuts de la Fédération sont là pour rappeler les axes majeurs qui sous-tendent nos actions et définissent les orientations à maintenir :

- promouvoir l'information, la recherche, la formation et l'innovation pédagogique ;
- favoriser la reconnaissance de la spécificité du travail et de l'identité professionnelle des enseignants spécialisés option E et assimilés ;
- œuvrer à la création et au fonctionnement d'associations de maîtres E

C'est d'autre part le contexte lui-même, avec ses aspects délétères, qui nécessite que nous restions, professionnellement et personnellement, dans une dynamique constructive, porteuse de vie et d'énergie...

En conséquence, le BN de la FNAME propose pour l'année 2010-2011 des orientations qui souhaitent préserver cette dynamique, même si nous sommes bien conscients que ces orientations auront des implications en termes de choix budgétaires à court terme :

- ⇒ Maintenir le nombre de réunions statutaires, BN et CA, essentielles aux échanges et aux liens. Des économies seront étudiées par le BN en ce qui concerne les charges ;
- ⇒ Poursuivre les actions en partenariat pour le maintien des aides spécialisées à l'école : rencontres avec les associations professionnelles, les syndicats et les fédérations de parents. Rencontres et communication avec les élus (le CA aura tout à l'heure à se prononcer sur la proposition de démarches à entreprendre au plan national en vue de 2012). Actions de communication et de médiatisation ;
- ⇒ Commencer un partenariat plus spécifique avec certains représentants de l'Institution (ANCP, syndicats d'IEN, syndicat des IA...);
- ⇒ Amener les recherches qui se terminent jusqu'à un stade de transmission / mutualisation, par le biais de publications ou d'actions de formation ;
- ⇒ Poursuivre le travail de publication d'un nouveau livre Retz au cours de l'année 2011 (accord Retz acquis) ;
- ⇒ Faire évoluer le travail avec le Comité Scientifique pour qu'il nous permette de développer de nouveaux référents professionnels et d'envisager peut-être par la suite de nouvelles recherches, ce qui implique pour cette année le souhait de mise en place d'un groupe de travail.

Ces orientations nécessitent un budget.

Des choix sont à faire au moins pour cette année, ne sachant pas si de nouvelles publications vont générer des rentrées financières pour l'exercice. Par contre celles-ci se feront sur l'exercice suivant.